



BENJAMIN BÉCHET POUR LA VIE

MYLÈNE MARCHÉ, salariée en insertion :
« Ce projet d'insertion m'a permis d'être plus sereine en m'ouvrant un nouvel avenir. »

PÂQUERETTE DEMOTES-MAINARD, directrice :
« Grâce à la confiance que nous leur faisons, les salariés peuvent se remobiliser plus facilement. »



ISABELLE GUÉRIN-CAZORLA, architecte :
« Les qualités des employés en insertion sont presque supérieures à celles des salariés d'autres entreprises. »

Se reconstruire en restaurant les vieilles pierres

À Marseille, l'association Acta Vista propose à des demandeurs d'emploi peu qualifiés des chantiers d'insertion où ils se voient confier la rénovation de sites historiques exceptionnels.

Rien ne prédestinait Mylène, Bretonne un temps exilée en Thaïlande, ni à pratiquer la boxe ni à devenir une experte de la maçonnerie. « Je n'avais jamais touché une truelle », confie la trentenaire. La crise sanitaire l'ayant poussée à rentrer en France, elle se voit orientée par son conseiller Pôle emploi vers un contrat d'insertion dans le bâti ancien. Depuis début 2021, elle apprend donc la taille de pierre, le dallage ou les enduits au sein du prestigieux fort Saint-Nicolas à Marseille, vieux de 350 ans, grâce à l'association Acta Vista. « C'est valorisant de travailler ici, reconnaît Mylène, et le travail de restauration, c'est très noble. »

Fondée en 2002, Acta Vista allie insertion professionnelle et restauration de monuments prestigieux. « Symboliquement, c'est très fort : la société confie à ces salariés en insertion son patrimoine », explique Pâquerette Demotes-Mainard, directrice de l'association. « Ils prennent conscience qu'ils contribuent à restaurer quelque chose de beau et qui restera dans le temps. »

Selon Isabelle Guérin-Cazorla, architecte du patrimoine chargée de la restauration du fort, « le chantier avance plus lentement qu'un chantier classique, mais cela nous oblige à travailler en symbiose avec les chefs de chantier et les ouvriers en insertion : pour nous, ils sont tous à égalité ».

Chaque année, 500 salariés (dont deux tiers qui n'ont pas de diplôme) participent à un chantier alternant ateliers pratiques et formation pédagogique pour apprendre les gestes professionnels. Ils sont accompagnés par des chefs de projet, qui les aident à lever les freins à l'emploi, à travailler sur leur projet professionnel et à s'orienter vers des secteurs porteurs. « Le chantier est souvent un prétexte de remobilisation : l'objectif premier est de reprendre pied en s'appuyant sur un emploi stable ouvrant l'accès à des droits sociaux et à un logement », souligne la directrice. Séduite par le métier, Mylène souhaite désormais obtenir le titre professionnel de maçon du bâti ancien : entre la boxe thaïe et les vieilles pierres, elle a choisi ! **MARINE SAMZUN**

À SAVOIR

Association Acta Vista,
1 bd Charles-Livon,
Marseille (VII^e).

www.actavista.fr